



Montréal, le 2 avril 2013

Maître Jean Lambert, président  
Chambre des notaires du Québec  
1801, avenue McGill College, bureau 600  
Montréal (Québec) H3A 0A7

**OBJET : Mémoire : Projet de loi 14**

Monsieur le président,

Après avoir pris connaissance de votre mémoire portant sur le projet de loi 14 – Loi modifiant la Charte de la langue française, la Charte des droits et libertés de la personne et d'autres dispositions législatives, il nous fait plaisir de vous informer que la Chambre des huissiers de justice du Québec vous appuie dans vos démarches.

Nous sommes favorables à ce que les ordres professionnels puissent obtenir des outils appropriés afin de s'assurer que les candidats à la profession ont une connaissance approfondie de la langue officielle. Nous croyons également que ces outils sont nécessaires pour éviter que les justiciables reçoivent des services professionnels qui ne sont pas adéquats et pour que les ordres professionnels puissent s'acquitter de leur mission de protection du public.

Nous vous prions de recevoir, monsieur le président, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le président,

Louis-Raymond Maranda, h.j., AdmA

REÇU le  
- 3 AVR. 2013  
PRÉSIDENCE